

Froid - Renouvellement Certification environnementale catégorie I

Maintenez votre agrément en Certification environnementale européenne de catégorie I



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Renouvellement de l'agrément européen de technicien frigoriste.

Après vous être inscrit et acquitté du montant de votre formation, vous recevrez le syllabus par voie électronique afin d'en prendre connaissance avant la séance de cours et d'examen. Le syllabus est envoyé 8 jours avant le début du cours, uniquement aux candidats qui sont en ordre à cette date (jour J -8).

NB : une fois le syllabus envoyé, aucun remboursement de la formation ne sera plus possible.

PROGRAMME :

Rappels sur la réglementation régionale et européenne.

Présentation des évolutions techniques.

En fin de journée : QCM sur la législation européenne et régionale en vigueur, et QCM technique.

SYLLABUS :

Le syllabus est distribué à chaque participant, par mail, au début du 1er cours. Vérifiez bien que l'encodage de l'adresse mail de ce dernier soit correcte lors de l'inscription.

FORMATEUR : M. Johnny LHOIR

Professionnel dans l'industrie du froid depuis plus de 30 ans, Monsieur LHOIR est formateur frigoriste et certificateur depuis de nombreuses années.

Monsieur LHOIR est une figure emblématique des techniques frigorifiques auprès des concours internationaux SKILLS.

objectif

Obtention du renouvellement du certificat environnemental (catégorie I) au niveau européen, pour une durée de 5 ans

Détails sur la formation:

Public cible

Techniciens frigoristes en possession d'un certificat arrivant à échéance.

PREREQUIS :

Techniciens frigoristes en possession d'un certificat européen valide dont la date d'échéance n'est pas dépassée.

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat environnemental des techniciens frigoristes de catégorie I

Prix: 295 €

Durée: 8h00

Dates:

- 20/11/2026
- 07/05/2027

Horaire : de 8h30 à 17h00

Lieu : efp - 292b Rue de Stalle - 1180 Uccle

Places: Min. 4 - Max. 20

CONDITIONS D'ADMISSION

ATTENTION :

Document à fournir à l'inscription :

- Copie de votre certificat européen, **VALIDE à la date de l'examen** à envoyer par mail à : fc.construction@efp.be

ATTENTION : sans ce document VALIDE, vous ne serez pas autorisé à suivre le cours, ni à présenter l'examen et aucun remboursement ne pourra être exigé.

L'identité du candidat peut être demandée à tout moment, notamment lors de formations/examens certifiants.

Le coût de la formation est à payer à l'inscription.

Il n'y a pas de réduction possible pour ce module de cours.